

Analyse économique des usages récréatifs de l'Alose feinte (*Alosa fallax*) – jalons pour la régulation de l'activité et la conservation de l'espèce

Christophe Boschet
(avec Tina Rambonilaza et Fathallah Kerouaz)

PLAN

#1 : Problématisation du choix d'outils de gestion (mesure monétaire et mesure réglementaire) pour le cas de la pêche récréative

#2 : Application du *deliberative choice experiment* dans le cas de la pêche récréative

#3 : résultats de la première étude à s'intéresser à la régulation de l'usage d'un poisson migrateur en danger, hors saumon

#1 : Positionnement de départ : Maintenir les usages pour préserver les espèces

Eviter les effets pervers des interdictions

Braconnage du fait d'absence d'espèces substitués pour les espèces objet de consommation

Accroissement de l'attractivité pour la pêche sportive (espèce trophée)

Des services écosystémiques pour construire les politiques de conservation

Maintien des avantages rendus aux sociétés humaines par les écosystèmes en bon état permet d'imposer des programmes de préservation voire de restauration

Prévenir « l'anomie sociale » en matière de gouvernance environnementale

Les usagers sont les principaux acteurs en faveur de la préservation des espèces. S'ils se tournent vers d'autres espèces cibles, il devient difficile de mettre à l'agenda des mesures de restauration adaptées pour les écosystèmes

Encourager les usages récréatifs, mais réviser la régulation

Les mesures de régulation qui emportent l'adhésion des pêcheurs auront la chance d'être plus efficaces biologiquement

#1 : Quelles régulations des usages récréatifs d'une espèce en danger ?

Les mesures biologiques : dynamiques des stocks étant donnés les usages

Des fermetures temporaires: éviter la période de ponte

Size limit : épargner les juvéniles

Les mesures économiques : satisfaction de pêcheurs et maintien des stocks

Bag limit : agir sur la capture journalière + réduire le temps passé à pêcher par sortie

Une taxe – agir sur la participation à l'activité

FERMETURE SPÉCIFIQUE DE LA PÊCHE DU BROCHET

EN RAISON DE LA PÉRIODE DE REPRODUCTION DE L'ESPÈCE
**DU DIMANCHE 31 JANVIER 2021 AU SOIR
AU VENDREDI 23 AVRIL 2021 INCLUS**

EAUx LIBRES DE SECONDE CATÉGORIE : SEINE, MARINE ET CANAL

Autorisés	Interdits

A NOTER :
La pêche reste autorisée avec les modes de pêche indiqués ci-dessus.

Nouvelle taille légale de capture du bar pour les pêcheurs de loisir



01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11

janvier février

quota 2 bars / jour

Nord du 48°N : de mars à novembre
Sud du 48°N : toute l'année

Supplément Migrateurs

Cotisation Pêche Milieu Aquatique

2019

SPECIMEN

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

#1 : Quelle régulation des usages récréatifs de l'aloise, pour mieux la préserver ?

Comportements pro-environnementaux et mécanismes monétaires – Etat des débats

Incompatibles : Les mécanismes monétaires sont moins efficaces car elles entrent en contradiction avec d'autres motivations de l'action (psychologiques/moraux) - (Rode et al, 2015).

* **Phénomène de crowding-out** : image de soi, appel à la responsabilité, (Gneezy et Rutichini, 2000 ; Frey et Oberholze-Gee, 1997) ; raison éthique (Nyborg et al., 2006).

Complémentaires : La mise en place des incitations monétaires permettrait de changer la perception qu'ont les individus des enjeux environnementaux / un signal normatif sur la sévérité du problème

* **Phénomène de Crowding in** : effet prescriptif en termes de valeurs et de normes sociales (Bowles, S, Polania-Reyes, 2012)

Mais à des conditions : affectation des ressources aux enjeux environnementaux (Kallbekken et Aaase, 2010), Confiance dans le politiques quant aux usages des ressources , Equité,

#2 : Développer une évaluation économique des scénarios de régulations de la pêche via les préférences des bénéficiaires

Partir des scénarios d'évolution des politiques publiques (composante économique, écologique) – évaluation ex ante

Evaluer les scénarios (acceptabilité, optimalité) en s'appuyant sur les préférences des principaux bénéficiaires

Générer les informations sur les préférences tenant compte de leur hétérogénéité (la leurs dimensions économiques, psychologiques, morales et éthiques)

Comprendre les arbitrages qui régulent les décisions des individus / sortir d'une vision additive des bénéfices des politiques publiques

#2 : Une méta-analyse des travaux appliquant la méthode par expériences de choix

Faire le point en économie des pêcheries récréatives (Loomis et al. 1999, Johnson et al. 2006, Hunt et al., 2019)

Quelles mesures de régulation emportent les préférences des pêcheurs ?
Comment ils opèrent leur arbitrage, et quelles combinaisons ils font ?

Les données : Un corpus de 31 articles à 21 articles (2004-2015)

#2 : Une méta-analyse des travaux appliquant la méthode par les expériences de choix

Implications en matière de gestion

1) Sur le design des politiques de gestion de la pêche récréative

Une demande d'allègement des règles de prélèvement quel que soit les types de régulation

2) Politiques de gestion approuvées :



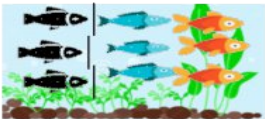





bag limit > size limit

L'introduction du size limit en complément du bag limit existant génère des effets positifs sur le bien-être

!!!La régulation monétaire absente des travaux....

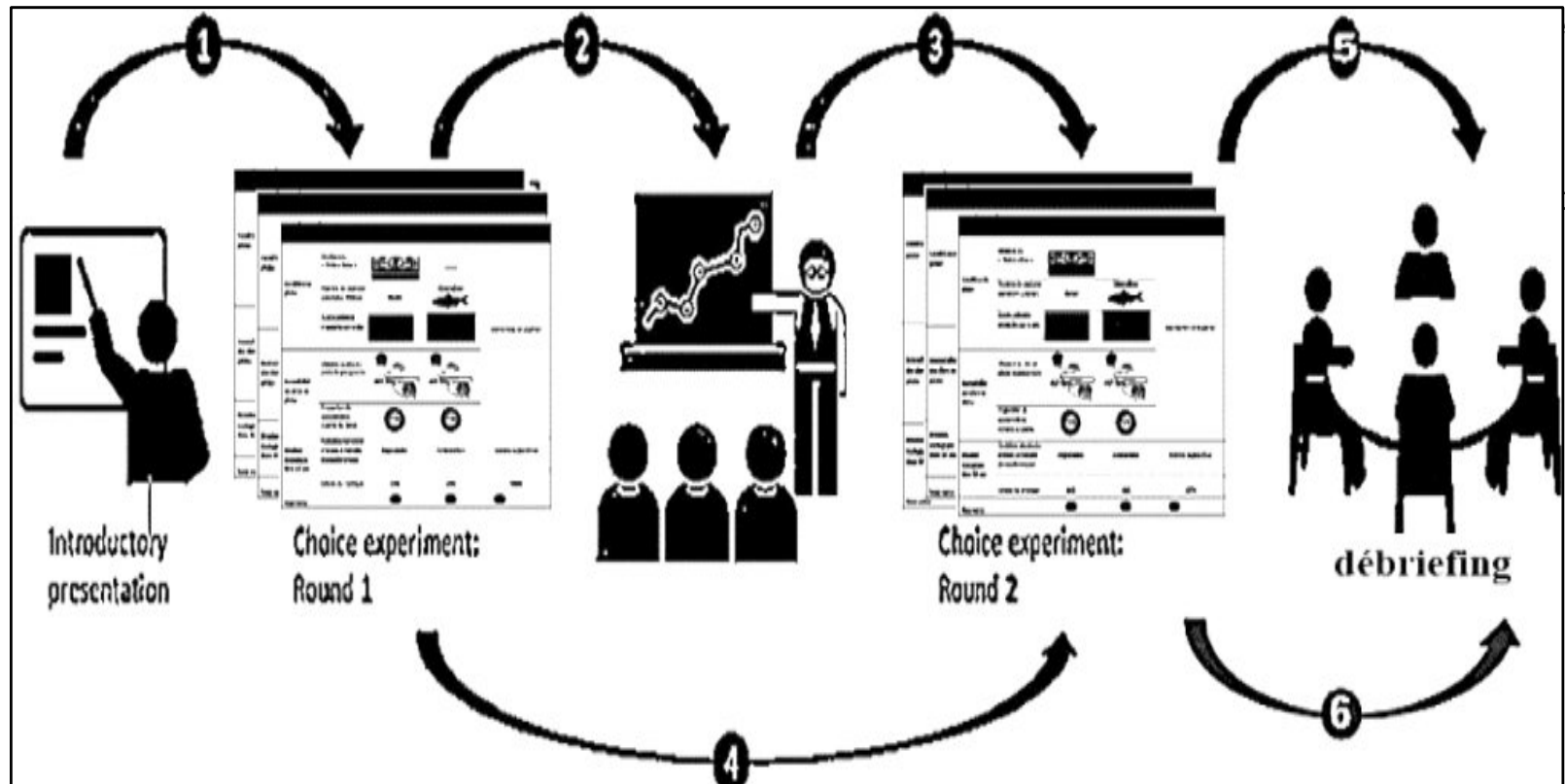
#2

Exemple de scénario

	Attributs	Option 1	Option 2	Option 3
Condition de pêche	Montant du « Timbre Alose »		-----	
	Nombre de captures autorisées (>30cm)	Illimité	2/pers/jour 	
	Autres poissons d'intérêts sur le site			Interdiction de la pêche
Accessibilité des sites de pêche	Distance au site de pêche le plus proche			
	Proportion de spots/rivières ouverts au public			
Résultat écologique dans 10 ans	Evolution des stocks d'aloses à l'échelle du bassin versant	Dégradation	Amélioration	Comme aujourd'hui
	Echelle de certitude	80%	40%	100%
Vous votez		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

#2 : Faut-il interdire ou autoriser la pêche d'une espèce en danger : une approche en termes de bien-être

Le processus délibératif



- Une enquête avec 62 pêcheurs et 2232 observations
- 3 sessions dans chaque département (FDAAPPMA 33 et 17)

#3 : Résultats

- ❑ Les pêcheurs interrogés préfèrent des scénarios de régulation mobilisant des instruments de régulation à un scénario recourant à l'interdiction;
 - ◇ Bag limit : un consensus fort entre les pêcheurs pour un quota de 4 à 10 prises/jour
 - ◇ ! Distinguer les pêcheurs guidés par des valeurs d'usage de ceux guidés par les valeurs de non-usage...

- ❑ Timbre fiscal : une opposition mais pour des raisons différenciées (pas d'effet sur la mortalité par hameçons et effet négatif sur le comportement des pêcheurs)
 - ◇ La perte d'utilité associée à un timbre est une fonction croissante du montant de celui-ci
 - ◇ ! Si un scénario de gestion ne peut empêcher une dégradation des stocks, le timbre peut être perçu par les pêcheurs comme un signal d'arrêt de l'activité, lorsqu'il est fixé à un niveau adéquat (ici, 25€/saison)

- ❑ Dimension écologique - les pêcheurs ont une aversion à la perte : sur 10 ans, la perte de satisfaction due à une baisse des stocks serait 2 fois plus importante que le gain de satisfaction dû à une amélioration des stocks